

## Fondations PV de SV Group – Formulaire de sortie

Veillez intégralement compléter ce formulaire et le renvoyer, avec les documents requis, à:

Personalvorsorge-Stiftungen der SV Group, Wallisellenstrasse 55, 8600 Dübendorf  
 Contact: 043 814 10 80 ou info@pksv.ch

**A défaut de communication des informations, la prestation de sortie fait l'objet d'un virement, six mois après la sortie, à la Fondation institution supplétive LPP ([www.chaeis.net](http://www.chaeis.net)).**

**Sortie à partir de 58 ans:** vous ne pouvez percevoir la prestation de sortie que si vous restez en activité ou êtes inscrit comme chômeur. Dans tous les autres cas, la sortie équivaut à un départ en retraite.

**Les personnes au chômage** ne percevant pas d'indemnités journalières de l'assurance chômage peuvent s'assurer à titre facultatif, dans un délai de 90 jours après la fin du dernier emploi. Les frais sont à votre charge. Pour des informations supplémentaires: <http://www.chaeis.net/fr/ac-assurance-chomage.html>

### 1. Personne assurée

Nom	_____	Prénom	_____
Rue / N°	_____	NPA/Lieu	_____
Date de naissance	_____	Etat civil	_____
Numéro d'assuré	_____	Fin du contrat	_____

### 2. Virement de la prestation de sortie à votre nouvelle institution de prévoyance

**Nouvel employeur** J'ai un nouvel employeur et suis à nouveau affilié à une caisse de pension à compter

du: \_\_\_\_\_ (Date)

Nom et adresse du nouvel employeur:

\_\_\_\_\_

Nom et adresse de la nouvelle institution de prévoyance, y compris adresse de paiement avec n° IBAN (bulletin de versement)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Compte de libre passage**

Je n'ai pas ou pas immédiatement de nouvel employeur ou je n'y bénéficie pas immédiatement d'une affiliation à une caisse de pension. C'est pourquoi il convient de procéder au virement de ma prestation de sortie:

à la Fondation institution supplétive LPP

sur un compte de libre passage auprès d'une banque de mon choix:

Nom et adresse de la banque, ainsi que n° IBAN du compte de libre passage (bulletin de versement ou copie de la demande d'ouverture de compte):

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne assurée

### 3. Paiement en espèces de la prestation de sortie

Je demande le versement en espèces de ma prestation de sortie:

- Versement en espèces suite au départ dans un Etat membre de l'UE/AELE, ou pour les frontaliers: cessation définitive de l'activité professionnelle en Suisse**

- car je quitte définitivement la Suisse et je **vais résider dans un Etat membre de l'UE/AELE. Veuillez joindre l'attestation de départ de votre commune de résidence.**
- Frontaliers: car je cesse définitivement mon activité professionnelle en Suisse. **Veuillez joindre l'attestation officielle de restitution de l'autorisation frontalière.**

Un versement en espèces est uniquement possible pour la partie **surobligatoire**, la partie **obligatoire** reste en Suisse et fait l'objet d'un virement sur un compte de libre passage.

**Versement de la partie surobligatoire sur le compte personnel:**  
Nom et adresse de ma banque, y compris n° IBAN (bulletin de versement):

---



---

**Versement de la partie obligatoire sur un compte de libre passage:**  
Nom et adresse de la banque, y compris n° IBAN du compte de libre passage (bulletin de versement):

---



---

Si l'assuré n'est soumis à aucune assurance obligatoire dans l'Etat membre de l'UE/EALE dans lequel il va résider, la partie obligatoire peut également être versée. L'assuré est tenu de prouver qu'il n'est soumis à aucune assurance obligatoire. Veuillez vous adresser à cet effet à l'Organe de liaison du fonds de garantie LPP: [www.sfbvg.ch](http://www.sfbvg.ch)

- Versement en espèces pour d'autres raisons**

- j'exerce une activité indépendante à titre principale. **Veuillez joindre l'attestation de la caisse de compensation AVS.**
- car la prestation de sortie est inférieure à ma contribution annuelle.
- car je quitte définitivement la Suisse et je vais résider dans un Etat **non membre de l'UE/AELE. Veuillez joindre l'attestation de départ de votre commune de résidence.**

Nom et adresse de ma banque, y compris n° IBAN (bulletin de versement):

---



---

Remarques:

Les rachats à partir de fonds privés des trois dernières années ne peuvent pas être versés en espèces.

**En cas de versement en espèces**

Si votre état civil est **célibataire, divorcé/e, partenariat enregistré dissous ou veuf/veuve:**

**Veuillez joindre une attestation de l'état civil en cas du versement en espèces de CHF 1'000 ou plus.**

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Nom, prénom du conjoint / partenaire enregistré

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne assurée

\_\_\_\_\_  
Signature du conjoint / partenaire enregistré

**Si le montant du versement en espèces est égal ou supérieur à CHF 1'000, la signature du conjoint / partenaire enregistré doit être authentifiée par un notaire ou un organe officiel.**